

## Le Comité FFRandonnée des Pyrénées-Orientales

a pour missions

- \*\* d'aménager, protéger, valoriser les sentiers
- \*\* de promouvoir la randonnée en tant qu'activité sportive, ludique, favorisant la découverte de la nature et du patrimoine.

### Règlement

- Chaque « équipe » constituée effectue un circuit matérialisé sur une carte, d'une durée d'environ 4 à 5 heures.
- Tout au long de ce circuit sont disposées des « bornes-questions » qui devront être positionnées correctement sur la carte.
- Sur chaque borne figure une question avec trois réponses possibles. L'équipe doit cocher la ou les bonnes réponses sur le carton contrôle remis au départ.

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE, AVANT LE 22 SEPTEMBRE

Rando-Challenge® : 20€ / PAR ÉQUIPE  
Rando-Découverte : GRATUIT

**SUR LE SITE** : <https://cdrp66.fr>

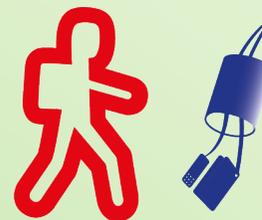
Renseignements : Comité Départemental  
de la Randonnée Pédestre

Maison des Sports - Rue Duguay-Trouin  
66000 - PERPIGNAN - Tél. 04 68 61 48 85

Courriel : [accueil@cdrp66](mailto:accueil@cdrp66)



# Rando-Challenge® 2024



## Sorède—Dimanche 29 septembre 2024

Manifestation ouverte à tous

La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales  
et la commune de Sorède vous accueillent  
à partir de 8h00  
Salle des fêtes—Rue de la Sardane  
Parkings fléchés



De la rando « découverte » au « Challenge » venez en équipe partager « un événement sportif, convivial et ludique » le temps d'une randonnée entre amis ou en famille.

Tout randonneur devra se conformer aux règles du code rural, du code de la route, respecter les propriétés privées et la nature.

En raison de la traversée de zones pastorales, nos amis les chiens sont interdits même en laisse ou dans un sac à dos.



**Rando-Challenge®** : 9 à 16 km, le parcours n'est pas balisé sur le terrain, mais seulement sur la carte.

En équipe de 2 à 4 personnes

**Rando-Découverte** : la plus facile, 6 à 13 km, le parcours est balisé sur le terrain et sur la carte.

En équipe de 2 à 6 personnes

Les règlements sont disponibles sur le site du Comité : [cdrp66.fr](http://cdrp66.fr)

### Avant

Constituez votre équipe, sans distinction d'âge ni de sexe, choisissez un nom d'équipe et inscrivez-vous.

Équipez-vous pour la marche avec de bonnes chaussures montantes à semelles crantées. Prévoyez votre pique-nique. Munissez-vous d'un stylo, d'une gomme, d'une ficelle, d'une boussole, d'un curvimètre, d'un décimètre, etc...

**L'utilisation du GPS ou autres appareils numériques est interdite.**

### Départ

**Vous calculez l'itinéraire** : sa distance, son dénivelé et le temps nécessaire pour effectuer le parcours (temps cible).

A la première borne, répondez à la question posée en poinçonnant votre carton de contrôle.

Percez la carte à l'endroit où vous pensez vous trouver (épingle fournie), Poursuivez vers les bornes suivantes.

### Arrivée

Au retour de l'équipe complète, l'organisateur récupère votre carte et votre carton de contrôle et note l'heure d'arrivée.

Le classement ne tient pas compte de la vitesse mais :  
- de la concordance des temps : donné (temps cible), réalisé et de référence. (organisateur)  
- de l'exactitude de positionnement des bornes sur la carte.  
- de l'exactitude des réponses données aux questions.

## Programme de la journée

A partir de 8h00 : **Salle des Fêtes** : Accueil des équipes - Café offert

A partir de 9h00 - 1er départ de la catégorie « Rando-Challenge® ».

A partir de 9h00 - 1er départ de la catégorie « Rando-Découverte ».

16h30 Remise des récompenses et pot de l'amitié.

**APPORTEZ VOS GOBELETS**

**ASSURANCES** : Le Comité a souscrit une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels auprès de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour chaque **participant inscrit**.

**Les convocations seront disponibles sur le site d'inscription le 27-septembre**

**Présence de l'équipe, au plus tard, 30 mn avant son départ**

### Modalités d'inscription

Les inscriptions sont **OBLIGATOIRES** pour les 2 circuits, sur le site du Comité : <https://cdrp66.fr>  
**22 SEPTEMBRE** dernier délai  
Aucune inscription possible le jour même

### Pour le « Rando-Challenge® »

chaque participant doit être licencié FFRandonnée et devra **IMPERATIVEMENT** présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre **en compétition** (de moins de 3 ans).

Pour participer au Championnat de France, l'équipe doit être obligatoirement licenciée « compétition » dans le même club. Certificat médical daté de moins de 3 ans.

**La « Rando-Découverte » est ouverte à tous, licenciés ou non ; pas de certificat médical exigé.**